

# ABL

ACCÈS ACCUEIL ACTION  
Basses-Laurentides  
**pour l'immigration**

14 septembre 2007

Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles,

Il nous fait plaisir de vous présenter notre mémoire sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles.

Nous représentons *ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides*, un organismes sans but lucratif dont la mission est de *favoriser et soutenir une intégration interculturelle harmonieuse* dans les Basses-Laurentides. Nos objectifs sont de favoriser des actions permettant de faire connaître la qualité de vie et les nombreuses possibilités (tant au niveau de l'emploi que des services socioculturels) qui s'offrent aux nouveaux arrivants dans les Basses-Laurentides, de favoriser des actions permettant une ouverture interculturelle et internationale dans notre région et d'offrir des services de premières lignes et de références aux immigrants autonomes et, éventuellement, aux réfugiés.

Cette consultation nous interpelle particulièrement puisque notre action consiste à favoriser l'intégration interculturelle harmonieuse des immigrants dans notre région où il n'y a pas de présence significative de communautés culturelles ce qui ne tarderait pas à venir.

Nous vous remercions de nous donner l'occasion de nous exprimer sur ces délicates questions que sont les accommodements raisonnables.

Alain Marginean, vice-président  
Claude Girard, directeur général

## RÉSUMÉ

Au Québec, le *vivre ensemble* s'est illustré par différentes contradictions. Avec l'avènement des Chartes et les jugements des tribunaux qui ont accordé des accommodements raisonnables à des individus, le quidam ordinaire ne s'y retrouve plus dans une laïcité en développement.

La *Charte des droits et libertés de la personne* invite à l'interculturalisme c'est-à-dire une convergence de différents rapports culturels, alors que la *Charte canadienne des droits et libertés* favorise le multiculturalisme c'est-à-dire la coexistence de facto de différentes cultures (ethniques, religieuses, etc..) au sein d'un même ensemble. D'où une confusion dans la population.

Dans notre milieu, *ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides* a été mis sur pied par des partenaires engagés qui avaient la volonté de *favoriser et soutenir une intégration interculturelle harmonieuse* dans les Basses-Laurentides. La création de cet organisme s'est imposée à la suite d'une étude qui révélait notamment l'absence significative de communautés culturelles et une homogénéité manifeste.

Le développement de la diversité culturelle et l'établissement des immigrants sont des mesures profitables pour le développement de notre milieu. Aussi, le *Plan d'action régional* élaboré par le ministère de l'*Immigration et des Communautés culturelles* est tout à fait pertinent. Ces actions doivent se traduire dans notre réalité.

Aussi, nous préconisons des approches *durables* basées surtout sur la formation des jeunes et la sensibilisation des adultes pour atténuer les chocs culturels et l'acceptation de cultures autres que la nôtre. Ceci nous apparaît une solution pour remédier au problème soulevé par les accommodements raisonnables.

## UN QUÉBEC PLURIEL PLUS RÉEL

Dans notre mémoire, nous voulons témoigner de notre perception et des approches que nous préconisons. Notre intervention portera essentiellement sur la situation des Basses-Laurentides.

### Les contradictions légendaires des Québécois

Au cours des dernières années, le *vivre ensemble au Québec* s'est illustré par différentes contradictions. Ainsi, il fut un temps où la naissance d'un enfant était l'affaire des femmes; les hommes étaient bannis des cours prénataux et n'assistaient pas à l'accouchement. Ce que nous valorisons, à ce moment-là, nous scandalise aujourd'hui lorsque nous voyons des musulmans exclus du processus de la naissance d'un enfant.

Il fut un temps où le mariage signifiait l'union religieuse et civile entre un homme et une femme. C'était au temps où les religieuses portaient le voile et ne devaient pas laisser voir un seul cheveu. Maintenant, nous acceptons le mariage entre conjoints de même sexe et nous nous opposons sans mot dire au foulard islamique.

Nous acceptons que certaines pièces servent à des groupes échangistes, mais sommes indignés qu'un local d'école puisse être utilisé pour la prière des musulmans. Nous acceptons qu'une ville change son zonage pour la construction d'un Wal-Mart, mais pas pour la construction d'un lieu de culte comme les *Salles du royaume* des Témoins de Jéhovah.

Il semble y avoir des situations normales, acceptées de tous, alors que d'autres incidents s'inscrivent davantage dans une zone de tolérance plus ou moins partagée. Est-il normal ou tolérable que les policiers modifient leur uniforme dans l'espace public? Par exemple, à l'occasion d'une grève (les policiers en jeans) ou d'un jugement de la Cour suprême (le turban). Est-il normal ou tolérable que les policiers (et non les policières) aient l'autorisation d'intervenir lorsque la plainte provient d'un juif hassidique ou que des femmes médecins soient exigées pour dispenser des services professionnels aux musulmans? Les corps professionnels doivent-ils suspendre la notion d'égalité, acceptée par la majorité, lorsqu'ils répondent à leur clientèle?

Évidemment, à l'analyse de chacune de ces questions, nous pouvons fournir des réponses raisonnées et raisonnables. Nous savons que le voile de la chrétienté ne s'appliquait qu'aux seules religieuses vivant en communauté alors que le foulard islamique est imposé par la charia (et non par le Coran) à toutes les femmes. Il est certain aussi que les citoyens ne sont pas opposés comme tels à la construction d'un centre pour les Témoins de Jéhovah mais à l'objet du prosélytisme de ses fidèles c'est-à-dire le porte-à-porte le samedi et le dimanche matin.

Cependant, pour le quidam ordinaire, le problème de l'irruption des symboles ostentatoires marquant des convictions religieuses (qui relèvent du domaine privé propre à chaque individu) dans l'espace public (qui relève de la société dans son ensemble) n'est pas évident. Pourtant, il y a ici confrontation entre deux environnements : le privé-religieux-sacré et le public-laïc-profane.

Par ailleurs, à lire les quotidiens, il semble que, pour des raisons d'ordre juridique qui nécessitent l'intervention fréquente des tribunaux, nous sommes en train de devenir les disciples de l'accommodement raisonnable face à des revendications qui, accumulées et mises en contexte, finissent par ne plus l'être, mais servent surtout d'épouvantails pour des opportunistes en quête d'une plus grande popularité.

## L'avènement des Chartes

Il faut se rappeler qu'au cours des années soixante, le Canada a été témoin de la montée du nationalisme québécois contemporain. Ce phénomène social a conduit à une première *Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme* (Commission Laurendeau-Dunton) suivie de la *Commission d'enquête sur la situation de la langue française et des droits linguistiques au Québec* laquelle a donné naissance à la *Charte de la langue française* (loi 101) et aussi à la *Charte des droits et libertés de la personne*. La Charte québécoise est dite *quasi constitutionnelle*, car, dans l'ordre juridique et politique canadien, cette dernière est subordonnée à la *Charte canadienne des droits et liberté* en raison de l'inclusion de celle-ci dans l'acte constitutionnel de 1982. Voilà, en un paragraphe extrêmement succinct, ce qu'il convient d'appeler l'avènement des Chartes ce qui a amené une certaine confusion quant à l'interprétation de ce qui est normal ou de ce qui est tolérable.

La *Charte des droits et libertés de la personne*, tout comme la Charte canadienne, s'applique aux relations entre l'état et les individus, mais, en plus, la Charte québécoise étend ses dispositions aux relations entre individus. Elle est plus complète dans ce sens qu'elle couvre l'ensemble des relations qui se vivent en société, soit celles entre l'état et les citoyens et celles entre les citoyens eux-mêmes. De plus, elle reconnaît les droits sociaux et économiques pour les personnes ce qu'on ne retrouve pas dans la Charte canadienne.

La Charte québécoise invite à l'interculturalisme c'est-à-dire une convergence de différents rapports culturels, alors que les valeurs de la Charte canadienne favorisent le multiculturalisme c'est-à-dire la coexistence de facto de différentes cultures (ethniques, religieuses, etc..) au sein d'un même ensemble. En d'autres termes, le Québec s'est aligné sur une courtepoinette où chaque élément doit s'harmoniser alors que le Canada a adopté une mosaïque formée d'éléments disparates.

C'est à l'intérieur de ces cadres légaux qu'est apparue la notion d'accommodement raisonnable qui pourrait se définir comme une obligation juridique d'accommoder des personnes en leur offrant un traitement différent afin que leurs droits fondamentaux garantis par la Charte canadienne ne soient pas compromis, un tel accommodement ne devant cependant pas se traduire par des contraintes excessives ou faire en sorte que d'autres personnes soient lésées dans leurs droits. L'accommodement est, en droit public, volontaire et non obligatoire. Il devient obligatoire seulement lorsqu'un tribunal se prononce sur un cas d'espèce et ne vaut que pour ce cas.

## **Une volonté d'intégration harmonieuse**

Nous croyons que, dans l'esprit de l'interculturalisme et dans l'optique d'une intégration réussie, nous devons faire le maximum pour favoriser l'intégration harmonieuse des immigrants qui désirent s'établir dans notre région. C'est pourquoi, il y a quelques années, nous avons constitué l'organisme *ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides* dont la mission est justement de *favoriser et soutenir une intégration interculturelle harmonieuse* dans les Basses-Laurentides. Les principaux buts : *Promotion de la région, Sensibilisation à l'apport de l'immigration et Accueil et soutien à l'intégration.*

Pour réaliser notre mission, nous avons mis au point à l'intention des immigrants une activité intitulée *Visite d'un jour*, activité que nous avons menée ces trois dernières années grâce à des subventions du ministère de *l'Immigration et des communautés culturelles*. Essentiellement, dans une *Visite d'un jour*, nous présentons les Basses-Laurentides comme un milieu exceptionnel pour sa qualité de vie, pour ses services publics et pour son dynamisme économique. En même temps, nous sensibilisons les décideurs locaux en étant accueillis dans un Hôtel de Ville par exemple et permettons à des élèves du secondaire de rencontrer des immigrants qui ont décidé de réaliser leur rêve en s'établissant dans notre pays.

À ce jour, nous avons réalisé plus d'une vingtaine de *Visites d'un jour* par lesquelles près de 400 immigrants ont exploré notre région. Ces immigrants provenaient d'organismes situés à Montréal. Nous avons été accueillis dans la moitié des villes des Basses-Laurentides et avons organisé des rencontres avec les élèves dans les trois quarts des écoles secondaires du territoire de la commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles.

## **La région des Basses-Laurentides : un milieu plutôt homogène**

Il faut dire que les Basses-Laurentides (MRC Thérèse-DeBlainville, Deux-Montagnes et Mirabel) forment un tout étonnement homogène bien que situées au nord de Laval où près du quart de la population est issue des communautés culturelles. Les communautés culturelles sont peu représentées dans les Basses-Laurentides : Sainte-Thérèse compte plusieurs Portugais parmi sa population et Boisbriand héberge une communauté laotienne ainsi que la communauté juive hassidique. Cette communauté hassidique vit complètement à l'écart de la communauté locale. Elle possède sa clinique médicale, ses ambulances, ses agents de sécurité qui font office de service policier et quatre écoles rabbiniques. Tout sur ce terrain de un kilomètre sur 250 mètres appartient à la communauté y compris les rues qui sont apparemment déneigées par la ville. Il s'agit d'une communauté culturelle fermée, d'un ghetto que nous ne souhaitons pas sur une base généralisée.

Malgré cette singularité, force est de constater que la région des Basses-Laurentides est très majoritairement de langue française. À titre d'exemple : la MRC de Deux-Montagnes ou, selon le recensement de 2001, la langue parlée à la maison était d'abord le français dans une proportion de 91,13 % suivi de l'anglais avec 8,34 %; 0.53 % des citoyens parlaient une autre langue. Autre exemple, la commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles dispense annuellement des cours de francisation à une centaine d'enfants immigrants sur les 40,000 élèves que forme sa clientèle. Cette homogénéité est particulière et nous espérons que les données du recensement 2006 qui seront publiées en décembre 2007 seront, souhaitons-le, un peu plus prometteuses.

Tout ceci pour dire que la région des Basses-Laurentides n'est pas tout à fait à l'image de la région métropolitaine alors que nous sommes situés dans la couronne nord de Montréal. Faute de présence significative de communautés culturelles, nos jeunes grandissent en dehors de la réalité contemporaine du Québec et du monde. Non pas que notre région périclite, mais qu'elle ne se développe pas harmonieusement. C'est pourtant un milieu unique où tout immigrant pourrait être plongé dans un bain linguistique et culturel très performant aux résultats exceptionnels.

## **L'immigration : en enrichissement culturel**

Tout en étant un milieu homogène, les Basses-Laurentides sont aussi un territoire partagé, voire tiraillé entre les Laurentides dont la réputation mondiale a acquis ses lettres de noblesse dans le domaine touristique et la communauté métropolitaine de Montréal. La ville s'agrandit en imposant méthodiquement ses règles de construction, en empiétant systématiquement sur les terres agricoles, en convertissant la campagne en banlieue. Aux limites des villages et de la métropole, de fortes pressions s'exercent sur le zonage agricole et plonge le territoire dans un conflit de vocation au fil des permis de construction et des dérogations.

Pour l'instant, ces tensions font partie d'une croissance naturelle de la métropole. Cependant, si la diversité du Montréal métropolitain déborde brusquement, les malaises peuvent prendre une tout autre allure. La rivière des Mille-Îles ne pourra pas servir longtemps de barrière entre Laval et son quart de population issu des communautés culturelles, et les Basses-Laurentides avec moins de 3% de nouveaux arrivants. Le risque est de voir se replier une population locale devant l'arrivée massive et l'établissement de communautés culturelles qui n'auront pas d'autres choix que de vivre entre elles. Dans ces conditions, l'intégration risque de prendre beaucoup plus de temps tout en étant douloureuse.

Nous appréhendons l'arrivée de nombreux immigrants sur une période très courte. Ceci aurait pour effet de créer une insécurité beaucoup plus grande que les tensions qui se vivent par l'étalement urbain. Par ailleurs, si la communauté locale est préparée, si elle accepte de s'ouvrir aux communautés culturelles, l'intégration pourra réussir. D'une certaine façon, lorsque nous sommes bien dans notre peau, nous ne sommes pas insécurisés par les comportements différents de notre entourage; nous sommes même stimulés pour accepter des ajustements nécessaires.

## **La diversité culturelle et *nous***

Plusieurs ont démontré que la diversité culturelle au Québec a comme conséquence de nous enrichir collectivement autant sur le plan social qu'économique. Et plus est, que cette diversité culturelle passe par la promotion d'actions en faveur des minorités culturelles d'où l'importance d'accueillir les immigrants avec l'ouverture nécessaire.

Nous croyons que l'école est un lieu privilégié pour développer notre sensibilité à l'immigration, mais aussi, en même temps, notre fierté d'être Québécois. Nous concevons un Québécois comme quelqu'un qui a accepté de vivre, de travailler au Québec, quelle que soit son origine. Quelqu'un, aussi, qui veut prendre toutes ses responsabilités dans un Québec appelé à se réaliser, à se réinventer. Quelqu'un qui accepte de faire partie de *nous*. Ceci implique l'éducation à la citoyenneté pour une participation responsable à une société de droit.

Par ailleurs, la langue joue un rôle déterminant dans la consolidation de notre culture. Aussi, nous croyons que la langue française doit demeurer la langue commune des Québécois, c'est-à-dire une langue qui, étant connue de tous, puisse servir de vecteur de la citoyenneté, ce qui comprend tous les aspects de la vie en société (communication, travail, scolarisation, culture et autres). La langue demeure le dénominateur commun de *nous*, les Québécois.

Dans ce même esprit, la *Charte des droits et libertés de la personne* apparaît comme la base de nos valeurs culturelles puisqu'elle favorise l'interculturalisme. Dans ce sens, elle traduit nos valeurs culturelles et notre cohérence. Elle favorise aussi l'émergence d'une culture commune rassembleuse qui interdit l'institution de ghettos culturels basés sur la juxtaposition de différentes cultures *importées*.

Malheureusement, la Charte canadienne a eu pour effet d'atomiser les relations entre personnes au sein de la société. Comme l'affirme Charles Blattberg dans *Et si nous dansions? Pour une politique du bien commun au Canada*, probable que la *Charte canadienne des Droits et Libertés* a contribué à la fragmentation de la société, autant au niveau individuel que collectif, en encourageant un discours centré sur les droits des seuls individus considérés comme indépendants de la société dans laquelle ils vivent. La Charte a créé selon lui un climat de confrontation en politique canadienne, rendant difficile la réalisation du bien commun.

Nous croyons plus en la confection d'une courtepointe qu'en la constitution aléatoire d'une mosaïque soit la coexistence de facto de différentes cultures au sein d'un même ensemble.

## **Des actions à poursuivre**

Bien que les accommodements raisonnables sont souvent présentés comme un virus extrêmement contagieux, il demeure que la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse* reçoit annuellement, en moyenne, six plaintes d'individus ou de groupes qui croient avoir été victimes de discrimination sur la base de leur religion. Il demeure aussi que 5 % à 25 % des femmes musulmanes du Québec porte le voile selon Frédéric Castel spécialiste de la communauté musulmane au Québec, que 5 % à 10 % de la population sikhe canadienne porte le kirpan et que 12 % de la communauté juive de Montréal est formée des hassidim selon l'étude *Les hassidim et les ultraorthodoxes du grand Montréal* (2005). En regard de cette réalité chiffrée, la visibilité des signes religieux semble plutôt le prétexte pour agiter l'épouvantail des accommodements raisonnables et mettre en cause notre politique sur l'immigration tout au moins quant au nombre d'immigrants que nous devrions accueillir.

Malgré les déclarations alarmistes qui font les manchettes des quotidiens, malgré les craintes pessimistes que certains évoquent sans gêne, nous croyons que le Québec demeure un modèle d'intégration et que les communautés d'accueil, celles qui sont établies depuis longtemps, savent le démontrer lorsqu'ils en ont l'occasion. Aussi, nous croyons que, dans les Basses-Laurentides, il faut poursuivre les interventions annoncées dans le *Plan d'action régional* des Laurentides développé par le ministère de l'*Immigration et des Communautés culturelles* avec l'aide de sa direction régionale Laval-Laurentides-Lanaudière. Ceci veut dire qu'il faut faire valoir les atouts des régions après des immigrants potentiels afin de favoriser leur venue, qu'il faut offrir aux personnes immigrantes des services d'accueil et d'accompagnement dans leurs démarches d'intégration, qu'il faut mettre en place des formules d'apprentissage du français dans une perspective de participation sociale et d'intégration en emploi et qu'il faut sensibiliser les décideurs et les acteurs économiques régionaux ainsi que la population à l'importance de l'immigration et de la diversité pour une croissance de la région.

Indépendamment de ce *Plan d'action régional*, il nous apparaît normal de respecter le droit au travail des immigrants que nous avons invités à se joindre à nous. La grande majorité des immigrants sont sélectionnés à l'étranger notamment pour combler nos lacunes actuelles ou potentielles dans le secteur économique. Conséquemment, il serait d'un *naturel logique* non seulement de leur ouvrir les portes, mais de les faire entrer. Dans ce même ordre d'idée, nous croyons que le secteur privé autant que le secteur public ou parapublic devrait refléter les minorités visibles.

## **Des approches durables**

Comme nous l'avons indiqué précédemment, l'école est le lieu privilégié pour développer notre sensibilité à l'immigration parce qu'elle est le lieu de socialisation et de transmission des valeurs. Depuis ces quelques dernières années, nous avons pu vérifier la pertinence de cette assertion lorsque nous avons organisé des rencontres avec des élèves du secondaire. L'activité, planifiée souvent par des élèves, avait toujours lieu sur l'heure du midi et les échanges se tenaient principalement dans la cafétéria de l'école. Dans la majorité des cas, chaque élève était jumelé à un immigrant du moins pour une partie de la rencontre. Cette activité était soigneusement préparée et encadrée et les résultats, impressionnants. Voici quelques exemples de ce que nous avons vécu.

À la nouvelle école secondaire Henri-Dunant de Blainville, une vingtaine d'élèves ont interrogé les immigrants sur leurs objectifs en venant au Québec. Ils ont aussi expliqué pourquoi ils avaient choisi ce nom (Henri-Dunant) pour leur école et leur ont parlé du programme de formation en secourisme unique à la commission scolaire. À l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau de Boisbriand, une douzaine d'élèves formant comité d'accueil ont reçu les immigrants, les ont guidés, les ont interrogés et, après le repas, huit élèves de communautés culturelles arrivés dans la région ont raconté comment ils se sont intégrés dans la communauté d'accueil. Bien sûr qu'il y a eu beaucoup de questions et les élèves québécois ont pris conscience de leur rôle dans le processus d'accueil. À la polyvalente Deux-Montagnes, les élèves du programme international avaient pour mission de connaître leurs visiteurs et devaient, par la suite, faire part de leur rencontre dans d'autres classes de l'école. Lorsque nous sommes retournés dans cette école pour connaître la réaction des élèves, ces derniers nous ont principalement parlé de l'importance de l'immigration dans le développement régional. À l'école secondaire d'Oka, au printemps dernier, deux classes de l'école secondaire Saint-Luc de Montréal ont vécu une journée complète avec les élèves du programme international. Ces classes de Montréal étaient composées d'élèves de plus de 25 origines ethniques différentes. Les perceptions mutuelles ont été fructueuses et riches.

C'est dire l'importance de créer des situations qui favorisent la sensibilisation des jeunes à l'apport des communautés culturelles et, surtout, qui agissent de vaccins contre les préjugés. Malheureusement, nous n'avons pas la chance de réunir les adultes aussi facilement que les enfants. Souhaitons que cette commission sur les accommodements raisonnables puisse informer le grand public plutôt que de stigmatiser l'identité québécoise.

Au niveau du Québec, il serait important d'enrichir les programmes de l'enseignement de l'histoire et de l'éducation à la citoyenneté. Dans ce sens, il faudrait peut-être aussi repenser à la place des écoles aucunement subventionnées dans système d'éducation publique. Comme nous l'avons mentionné en décrivant le ghetto de Boisbriand et ses quatre écoles rabbiniques, c'est une situation regrettable et improductive.

Enfin, nous sommes convaincus que nous devons renforcer les mesures d'accueil et d'intégration des immigrants et des membres des communautés culturelles. Car, si nous nous efforçons de connaître, de comprendre et d'accepter les cultures autres que la nôtre, les accommodements raisonnables paraîtront moins menaçants. En être conscient est bien, en être convaincu est mieux.

## Conclusion

Diverses valeurs se contredisent dans le comportement des Québécois. Les différentes Chartes (la *Charte des droits et libertés de la personne* et la *Charte canadienne des droits et libertés*) ont mis en lumière l'interculturalisme et le multiculturalisme et, en même temps, ont créé une confusion dans ce qui est normal ou ce qui est tolérable.

Dans notre milieu, *ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides* a été mis sur pied par des partenaires impliqués qui avaient la volonté de *favoriser et soutenir une intégration interculturelle harmonieuse* dans les Basses-Laurentides. La création de cet organisme s'est imposée à la suite d'une étude qui révélait notamment l'absence marquée de communautés culturelles. Encore aujourd'hui, peu d'immigrants s'y établissent de sorte que la population se caractérise par une homogénéité manifeste. Conséquemment, faute de présence significative de communautés culturelles, nos jeunes grandissent sans bénéficier de l'enrichissement culturel véhiculé par l'immigration.

Le développement de la diversité culturelle apparaît comme une solution à cette homogénéité qui nous caractérise. Aussi, il faut poursuivre les actions entreprises notamment par le ministère de l'*Immigration et des Communautés culturelles* et par les organismes locaux pour favoriser et soutenir une intégration culturelle harmonieuse.

Nous avons pris conscience de l'importance des communautés culturelles et de la diversité pour le développement des Basses-Laurentides, région située aux limites de la région des Laurentides et de la métropole en même temps. Aussi, nous préconisons des approches *durables* basées surtout sur la formation des jeunes et la sensibilisation des adultes pour atténuer les chocs culturels et l'acceptation de cultures autres que la nôtre. Ceci nous apparaît une solution pour remédier au problème soulevé par les accommodements raisonnables.

Ce mémoire se veut une contribution à l'épanouissement du Québec de demain qui ne ressemblera pas à celui d'aujourd'hui et qui se bâtira avec de futurs citoyens qui n'ont pas la même culture que la nôtre. Le Québec pluriel sera plus réel.